

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU

Séance du MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : Mercredi 8 Décembre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 29

■ SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,
M. MAUCORT, Mme LAMBERT, M. DAMMERY, M. DUCHESNE, Mme BOISNIER,
M. GOUPIL, Adjoint

M. BILLARD, Mme LUMEAU, M. NARDI, Mme GACHET, M. CHEMINOT, Mme BERGER,
M. PELLETIER, Mme MARTINEAU, M. DAUDIN, Mme BAUDIN, M. LAPORTE,
M. MASSON, VUILLERMOZ, M. FLEUREAUX, Conseillers Municipaux.

■ ONT DONNE PROCURATION :

Mme LAGRÉE	à	M. DUPONT
M PLOUZEAU	à	M. MAUCORT
Mme DEVAUD	à	Mme LAMBERT
Mme BELLUT	à	M. FLEUREAUX
M. PLANCHON	à	Mme BERGER
Mme LEGER	à	M. DAMMERY
M. BAUMEL	à	Mme BAUDIN
Mme GACHOT	à	Mme VUILLERMOZ

■ SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme BERGER

ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

Projet « Courances/Lavoisier » par Val Touraine Habitat à **18h30**.

ADMINISTRATION GENERALE

2021-139 Ouverture le dimanche des commerces de détail - Année 2022

2021-140 Mise à jour du tableau des commissions municipales

2021-141 Organisation du repas des aînés - Année 2022

FINANCES

2021-142 Décision Modificative n°6

2021-143 Modification des Autorisations de Programme et Crédit de Paiement

2021-144 Autorisation d'ouverture de crédit d'investissement par anticipation au vote du budget 2022

2021-145 Demande d'admission en créances éteintes

2021-146 Adhésion au groupement de commandes « Pole Energie Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

2021-147 Tarifs municipaux 2022

2021-148 Tarification des spectacles de janvier à avril 2022

2021-149 Demandes de réductions ou gratuités pour les locations de salles à l'Espace Rabelais

PERSONNEL

2021-150 Modalités de l'avantage en nature repas aux agents de la Mairie de Chinon

2021-151 ~~Création d'un service de Police Municipale intercommunale~~ **REPORT**

2021-152 Mise à disposition d'un agent de la Mairie de Chinon auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale

2021-153 Organigramme de la Mairie de Chinon

2021-154 Mise à jour du tableau des effectifs

2021-155 Réforme du temps de travail : 1 607h

2021-156 Création du poste de chargé de mission Directeur Adjoint Culture Sport et Vie Associative

DEVELOPPEMENT CULTUREL

2021-157 Convention entre la ville de Chinon et l'association Cinéma le Rabelais – Année 2021

2021-158 Convention de partenariat entre la Ville de Chinon et l'association Cinéma le Rabelais et Ciclic pour l'organisation de la manifestation Mémoire Filmée de Chinon et de la Touraine

2021-159 Contrat de développement culturel entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la Ville de Chinon- Année 2021

2021-160 Convention de mandat 2022 : Vente par l'Office de Tourisme Azay-Chinon- Val de Loire des billets des événements organisés par la Direction de la Culture – Sport et Vie Associative

2021-161 Attribution de subvention à l'association Voyages Textiles pour l'année 2021

VIE SPORTIVE

2021-162 Etat d'actualisation du volume d'heures pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay : période de Septembre 2020 à Juin 2021

2021-163 Etat d'actualisation du volume d'heures pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Lycée Rabelais : période de Janvier à Juin 2020 et de septembre à décembre 2020

URBANISME-AFFAIRES FONCIERES

2021-164 ~~Travaux et Convention de servitude – Source de Bessé~~ **REPORT**

CŒUR DE VILLE

2021-165 OPAH-RU : Aides façades pour M. BRETON

2021-166 OPHA-RU : Attributions de subventions

2021-167 Appels à projets Cœur de ville

DÉLIBÉRATIONS SUR TABLE

2021-168 Aide exceptionnelle à la Commune de Saint Nicolas de Bourgueil

2021-169 Procédure de classement du site « le théâtre de la guerre Picrocholine »

DECISIONS

Le mardi 14 décembre 2021, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18h30, Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

Madame BERGER est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Monsieur le Maire revient sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 novembre 2021 et demande s'il y a des remarques particulières.

Monsieur LAPORTE indique que le procès verbal est reçu très tardivement et qu'il est difficile de faire des remarques. Il demande s'il serait possible qu'on leur transmette le procès verbal plus tôt ou avoir une pré trame qui sort de l'ordre du jour.

Monsieur Le Maire précise entend sa requête et informe que le nécessaire sera fait dans ce sens.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

DECISIONS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de :

PRENDRE ACTE des décisions du Maire dont le détail suit, prises en application des articles L 2122.22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2020-044 du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 comme suit :

Décision n° 2021-082 du 7 octobre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal – Concession 3616 – Emplacement G1EC10

Décision n° 2021-083 du 14 octobre 2021 : Convention d'occupation temporaire du domaine public de l'Hôtel Pirondeau entre la Ville de CHINON et la SARL Atelier 27

Est conclue Monsieur Carsten HANSSSEN une convention d'occupation temporaire de l'Hôtel Pirondeau et son annexe (ancienne salle associative « CLAAC point jeune ») pour la réalisation de travaux de curage du bien immobilier « le jeu de paume » appartenant à Monsieur BERRY.

Cette convention est conclue à titre gracieux à compter du 14 août 2021 au 30 novembre 2021.

Les conditions d'occupation sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-0084 du 19 octobre 2021 : Convention de mise à disposition des locaux l'Espace Rabelais à l'Association « La Générale des Mômes »

Est conclue avec l'association « La Générale des Mômes » une convention de mise à disposition des locaux de Rabelais afin d'y organiser deux spectacles dans le cadre du festival Confluences Jeune Public en Chinonais.

Cette convention est conclue à titre gracieux du 26 au 28 octobre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-085 du 19 octobre 2021 : Convention de mise à disposition des locaux de l'Espace Rabelais à l'Association « Maison Dutilleux Joy »

Est conclue avec l'association « Maison Dutilleux Joy » une convention de mise à disposition des locaux de l'Espace de Rabelais afin d'y organiser trois spectacles dans le cadre du festival musical Henri Dutilleux.

Cette convention est conclue à titre gracieux du 29 au 31 octobre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-086 du 19 octobre 2021 : Convention de mise à disposition des locaux de l'Espace Rabelais à l'Association « la Fraternelle »

Est conclue avec l'association « la Fraternelle » une convention de mise à disposition des locaux de l'Espace de Rabelais afin d'y organiser un repas.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour la journée du 11 novembre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-087 du 19 octobre 2021 : Convention de mise à disposition des locaux de l'Espace Rabelais à l'Association « le Grenier à jouer »

Est conclue avec l'association « le Grenier à jouer » une convention de mise à disposition des locaux de l'Espace de Rabelais afin d'y organiser un « Bric à brac ».

Cette convention est conclue avec la Ville moyennant un tarif préférentiel de 714,00 € pour la journée du samedi 13 novembre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-088 du 3 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3611 – Emplacement C3T127

Décision n° 2021-089 du 3 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3605 – Emplacement C11T85

Décision n° 2021-090 du 3 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3596– Emplacement G3T2

Décision n° 2021-091 du 3 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3617– Emplacement Case 1

Décision n° 2021-092 du 4 novembre 2021 : Convention de mise à disposition de la salle n°2 de l'Espace Rochelude à l'Association Chinon-Scrabble

Est conclue avec l'association Chinon-Scrabble une convention de mise à disposition de la salle n°2 de l'Espace Rochelude afin d'y exercer son activité tous les mardis de 17h00 à 20h00.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une période de trois années à compter du 1er octobre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-093 du 4 novembre 2021 : Convention de mise à disposition de la salle n°1 de l'Espace Rochelude au Comité de Jumelage Chinon-Certaldo

Est conclue avec le Comité de jumelage Chinon-Certaldo une convention de mise à disposition de la salle n°1 de l'Espace Rochelude afin d'y exercer son activité tous les mardis de 17h00 à 20h00.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une période de trois années à compter du 1^{er} octobre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-094 du 5 novembre 2021 : Convention de mise à disposition de la salle du Grand Ballet à l'Association « AMAP Pousse Toujours »

Est conclue avec l'association « AMAP Pousse Toujours » une convention de mise à disposition de la salle du Grand pour y mener son activité de maintien d'une agriculture paysanne tous les vendredis de 18h00 à 20h00.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une durée d'une année à compter du 1^{er} novembre 2021.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-095 du 5 novembre 2021 : Convention de mise à disposition du Pôle Ginette Bertorelle à l'Association Club Loisirs et Amitiés

Est conclue avec l'association Club Loisirs et Amitiés une convention de mise à disposition de de la salle à manger, de la salle de jeux, de la cuisine ainsi que d'un local de rangement situé au 1^{er} étage du Pôle Ginette Bertorelle pour créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitiés entre ses membres les lundis et vendredis de 13h30 à 18h30.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-096 du 5 novembre 2021 : Convention de mise à disposition du Pôle Ginette Bertorelle à l'Association Bien Vivre sa Retraite

Est conclue avec l'association Bien Vivre sa Retraite une convention de mise à disposition de de la salle à manger, de la salle de jeux, de la cuisine ainsi que d'un local de rangement situé au 1^{er} étage du Pôle Ginette Bertorelle tous les mercredis de 14h00 à 18h00 afin de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitiés entre ses membres

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-097 du 9 novembre 2021 : Convention de déploiement de l'ENT PrimOT dans les écoles du 1^{er} degré de l'enseignement public de la région Centre-Val de Loire

Est conclue avec le GIP RECIA une convention de déploiement de l'ENT PrimOT dans les écoles de Chinon du 1^{er} degré de l'enseignement public pour la mise à disposition d'un ensemble de services et de ressources numériques.

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le GIP RECIA met à disposition de l'entité bénéficiaire l'ENT PrimOT et de formaliser les responsabilités et les rôles des 2 parties.

La présente convention est conclue à compter de sa date de sa signature jusqu'à la fin de l'année scolaire N+3 soit un engagement ferme de 3 ans correspondant à l'engagement du GIP RECIA.

Cette convention est conclue moyennant une adhésion annuelle au Groupement GIP RECIA en plus du coût pour l'année scolaire de l'ENT PrimOT de 45 € TTC par classe plafonnée à 230 TTC par école.

Les conditions de la mise à disposition de l'ensemble du service sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-098 du 9 novembre 2021 : Convention de mise à disposition des installations des équipements sportifs entre la Ville de Chinon, la Région Centre Val de Loire et le lycée François Rabelais

Est conclue entre la Ville de Chinon, La Région Centre Val de Loire et le lycée François Rabelais une convention de mise à disposition du plateau sportif situé derrière le gymnase Pierre de Coubertin, rue de la digue Saint Jacques à Chinon pour y assurer l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Cette mise à disposition est conclue à compter du 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 5 années moyennant une participation aux frais de fonctionnement correspondant à 3,85 € du taux horaire.

Les conditions d'occupation du plateau sportif et d'utilisation de celui-ci sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-099 du 12 novembre 2021 : Convention de mise à disposition de la salle n°5 de l'Espace Rochelude à l'association « Orchestre de la Vallée de Chinon »

Est conclue avec l'association « Orchestre de la Vallée de Chinon » une convention de mise à disposition de la salle n°5 de l'Espace Rochelude afin d'y faire ses répétitions chaque vendredi de 20h à 23h.

Cette convention est conclue à titre gracieux à compter du vendredi 12 novembre 2021 jusqu'au 30 juin 2022.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Décision n° 2021-100 du 26 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3619 – Emplacement Col7-Case2

Décision n° 2021-101 du 26 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3615 – Emplacement G1EC8

Décision n° 2021-102 du 26 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3618 – Emplacement B8T75

Décision n° 2021-103 du 26 novembre 2021 : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal- Concession 3602 – Emplacement C11T79

Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :

DATE	PRESTATAIRE	OBJET	MONTANT	DUREE
19/10/2021	Association Joseph K	Les contre visites guidées par Jérôme Poulain	1 740,75 €	04-nov-21
07/10/2021	Le nom du titre	Cabaret philosophique	2 825,00 €	05-nov-21

PRESENTATION

Projet « Courances/Lavoisier » par Val Touraine Habitat à 18h30.

ADMINISTRATION GENERALE

2021-139 Ouverture le dimanche des commerces de détail - Année 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **APPROUVE** le calendrier d'ouverture le dimanche des commerces de détail pour l'année 2022 comme suit :

- Dimanche 16 Janvier 2022 (1^{er} dimanche des soldes d'hiver),
 - Dimanche 26 Juin 2022 (1^{er} dimanche des soldes d'été),
 - Dimanche 27 Novembre 2022 (Black Friday),
 - Dimanches 4, 11 et 18 Décembre 2022 (fêtes de fin d'année),
 - Deux dimanches flottants selon les manifestations et coutumes locales ayant un intérêt collectif pour les commerces,
 - Quatre dimanches demeurent « à la discrétion » du maire.
- **AUTORISE M. le Maire** à engager les procédures nécessaires à l'exécution de cette délibération,
- **AUTORISE M. le Maire** à signer les documents correspondants.

2021-140 Mise à jour du tableau des commissions municipales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **PREND** acte de la démission de Monsieur MASSON de la Commission finances
- **PREND** acte de l'accord de Madame VUILLERMOZ pour intégrer la Commission Finances
- **ACCEPTE** la mise à jour de la liste des membres de la Commission finances en intégrant Madame VUILLERMOZ en tant que membre
- **ACCEPTE** la mise à jour de la liste des membres de la Commission Vie sportive

Le Conseil Municipal, après vote à main levée, à l'**UNANIMITÉ** :

- **ELIT** Madame Lucile VUILLERMOZ en tant que membre de la Commission Finances
- **ELIT** Monsieur Jean-François DAUDIN, Conseiller délégué aux Sports en tant qu' élu responsable de la Commission Vie sportive

2021-141 Organisation du repas des aînés - Année 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le tarif de 25 euros pour les personnes souhaitant participer aux repas des aînés mais ne bénéficiant pas de la gratuité,
- **APPROUVE** la convention passée avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour l'organisation de ce banquet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur DAMMERY, l'Adjoint au Maire délégué à l'Action Sociale à signer la convention.

FINANCES

2021-142 Décision Modificative n°6

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à la MAJORITÉ**:

- **ADOPTE** la Décision Modificative n°6 qui s'équilibre comme suit :
 - En fonctionnement + 0 €
 - En investissement + 1 840 340 €

2021-143 Modification des Autorisations de Programme et Crédit de Paiement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à la MAJORITÉ**:

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à modifier les autorisations de Programme et Crédit de Paiement portant sur :
 - L'opération 303 relative à la réhabilitation de l'école J. Prévert
 - L'opération 305 relative au cinéma le Rabelais
 - L'opération 304 relative à la réhabilitation de l'église Saint Maurice

2021-144 Autorisation d'ouverture de crédit d'investissement par anticipation au vote du budget 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement qui pourraient intervenir avant le vote du budget Primitif 2022.

2021-145 Demande d'admission en créances éteintes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ADMET** en perte de non-valeurs la somme de 1 547,47€ suivant l'état transmis par la Trésorerie de CHINON

2021-146 Adhésion au groupement de commandes « Pole Energie Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à la MAJORITÉ**:

- **DECIDE** de l'adhésion de la ville de Chinon au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés ;
- **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commandes. Cette décision vaut signature de l'acte constitutif par Monsieur le Maire pour le compte de la ville de Chinon dès transmission de la présente délibération au membre pilote du département ou coordonnateur,

- **PREND** acte que le coordonnateur du groupement de commande est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la collectivité, et ce sans distinction de procédures,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à valider la liste des points de livraison à engager dans les marchés passés dans le cadre du groupement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à habiliter le coordonnateur et le syndicat d'énergie de son département à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la ville de Chinon,
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les ordres de services, les contrats de fourniture d'énergies et les avenants avec les fournisseurs d'énergies retenus par le groupement de commandes,
- **S'ENGAGE** à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.

2021-147 Tarifs municipaux 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à la MAJORITÉ** :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux pour l'année 2022

2021-148 Tarification des spectacles de janvier à avril 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les tarifs des spectacles pour la période de janvier à avril 2022,
- **APPROUVE** des réductions sur les tarifs.

2021-149 Demandes de réductions ou gratuités pour les locations de salles à l'Espace Rabelais

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **ACCORDE** les demandes de gratuité des salles à l'Espace Rabelais au Conservatoire de musique et danse Pierre Tabart pour les événements suivants :
 - 3 SPECTACLES « Festival Orchestr'émoi » les 10-11-12 décembre (Estimation devis 4 539 €)
 - AUDITION de NOEL le 15 décembre 2021 (Estimation devis 1 428 €)
 - Semaine de SPECTACLES « Osez le Conservatoire » du 22 au 29 mars 2022 (Estimation devis 4 539 €)

PERSONNEL

2021-150 Modalités de l'avantage en nature repas aux agents de la Mairie de Chinon

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les modalités d'attribution de l'avantage en nature repas aux agents comme indiqué ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2022,
- **PRECISE** que le montant de référence pour le calcul de cet avantage en nature évolue conformément au montant de l'annuel de l'URSSAF,
- **IMPUTE** les dépenses y afférent au budget prévu à cet effet.

2021-151 Création d'un service de Police Municipale intercommunale REPORT

2021-152 Mise à disposition d'un agent de la Mairie de Chinon auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE* la mise à disposition par la Mairie de Chinon auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale Chinon Vienne et Loire d'un agent au grade d'adjoint technique à raison de la totalité de son temps de travail, soit 30/35^{ème}, pour le mois de décembre 2021,
- *AUTORISE* Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources humaines, à signer la convention de mise à disposition ainsi que tous les documents liés avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale Chinon Vienne et Loire

2021-153 Organigramme de la Mairie de Chinon

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ADOPTE* le nouvel organigramme des services présenté à compter du 1^{er} décembre 2021.

2021-154 Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* la création des postes permanents figurants dans le tableau à compter du 15 décembre 2021,
- *APPROUVE* la création des postes non permanents telle que proposée à compter du 1^{er} janvier 2022,
- *INSCRIT* au budget les crédits prévus à cet effet.

2021-155 Réforme du temps de travail : 1 607h

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *DECIDE* de la mise en application de la réforme du temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2022 selon les modalités définies ci-dessus.

2021-156 Création du poste de chargé de mission Directeur Adjoint Culture Sport et Vie Associative

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *CREE* un poste de rédacteur territorial à temps complet au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2022,
- *AUTORISE* le Maire ou l'Adjoint délégué aux Ressources Humaines à signer le contrat correspondant et les avenants éventuels à intervenir,
- *INSCRIT* au budgets les crédits prévus à cet effet.

DEVELOPPEMENT CULTUREL

2021-157 Convention entre la ville de Chinon et l'association Cinéma le Rabelais – Année 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *AUTORISE* Monsieur le Maire ou Monsieur DUCHESNE, Adjoint à la Culture à signer la convention avec l'Association le Cinéma le Rabelais,
- *ACCORDE* la suspension du loyer pendant la période de travaux soit du 17 mai 2021 au 28 septembre 2021 correspondant à 2 636.06 €

2021-158 Convention de partenariat entre la Ville de Chinon et l'association Cinéma le Rabelais et Ciclic pour l'organisation de la manifestation Mémoire Filmée de Chinon et de la Touraine

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* les termes de la convention entre la Ville de Chinon, l'association Cinéma le Rabelais et l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC)
- *AUTORISE* Monsieur le Maire ou Monsieur DUCHESNE, Adjoint délégué à la culture, à signer ladite convention.

2021-159 Contrat de développement culturel entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la Ville de Chinon- Année 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *AUTORISE* Monsieur le Maire ou Monsieur DUCHESNE, l'adjoint au Maire à la Culture, à signer le contrat de développement culturel entre la Ville de Chinon et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour l'année 2021

2021-160 Convention de mandat 2022 : Vente par l'Office de Tourisme Azay-Chinon- Val de Loire des billets des événements organisés par la Direction de la Culture – Sport et Vie Associative

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* la vente de billets par l'Office de Tourisme Azay-Chinon Val de Loire Tourisme, moyennant une commission correspondant à 10% pour chaque billet vendu que la ville reversera à l'Office de Tourisme,
- *AUTORISE* M. le Maire ou M. DUCHESNE, Adjoint délégué à la Culture à signer tout document ou convention nécessaire à ce partenariat.

2021-161 Attribution de subvention à l'association Voyages Textiles pour l'année 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCORDE* une subvention de 300 € à l'Association Voyages Textiles au titre de l'année 2021
- *DIT* que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2021.

VIE SPORTIVE

2021-162 Etat d'actualisation du volume d'heures pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay : période de Septembre 2020 à Juin 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE* les états d'actualisation du volume d'heures pour la période de Septembre 2020 à Juin 2021 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay,
- *AUTORISE* Monsieur le Maire ou M. DAUDIN, Conseiller Municipal délégué aux Sports à les signer

2021-163 Etat d'actualisation du volume d'heures pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Lycée Rabelais : période de Janvier à Juin 2020 et de septembre à décembre 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** les états d'actualisation du volume d'heures pour la période de Janvier à Juin 2020 et de Septembre à Décembre 2020 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Lycée Rabelais,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur DAUDIN, Conseiller Municipal délégué au Sport à les signer

URBANISME-AFFAIRES FONCIERES

2021-164 ~~Travaux et Convention de servitude~~—Source de Bessé REPORT

CŒUR DE VILLE

2021-165 OPAH-RU : Aides façades pour M. BRETON

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DIT** que la subvention sera versée à Monsieur Mickael BRETON
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget voté le 30 Mars 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de ces projets

2021-166 OPHA-RU : Attributions de subventions

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DIT** que la subvention sera versée au(x) bénéficiaire(s),
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget voté le 30 mars 2021,
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge de l'Action Cœur de Ville à signer tous les documents relevant de ces projets

2021-167 Appels à projets Cœur de ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le cahier des charges et les critères d'analyse des projets pour les appels à projets précités et d'en assurer la publication
- **VALIDE** le calendrier envisagé de déroulement de ces appels à projets
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces projets
- **SE PRONONCE** le moment venu sur les projets retenus, après avis des commissions Urbanisme et Attractivité- Rayonnement de la ville, lors d'un conseil municipal.

DÉLIBÉRATIONS SUR TABLE

2021-168 Aide exceptionnelle à la Commune de Saint Nicolas de Bourgueil

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DÉCIDE** d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 500 € pour soutenir la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil ;
- **IMPUTE** cette dépense sur les crédits du Budget primitif 2021

2021-169 Procédure de classement du site « le théâtre de la guerre Picrocholine »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DONNE** un avis favorable à la poursuite par la Préfecture d'Indre-et-Loire de la procédure de classement du site du théâtre de la guerre Picrocholine,
- **PRÉCISE** que cette procédure fera l'objet d'une enquête publique au cours de l'année 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12.

Date de publication : 17 DEC. 2021

Certifié conforme,
Le Maire



Jean-Luc DUPONT.